



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2020-051**

\*\*\*

**Objet :**  
**Approbation du compte de gestion et du Compte  
Administratif 2019 du Camping Municipal.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Étaient présents :** Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Myriam FONS – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Thierry PAULEAT – Annie FARRET – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Clément SABOURAUD

**Pouvoirs :** M. Dominique RAYNARD à Philippe LASSALVY

**Absents :** Mme Sophie HASSAINE.

Convocation du 25 mai 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Camping Municipal de l'exercice 2019, les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Prévues pour 2019</b>	<b>Réalisées en 2019</b>
Dépenses d'investissement	51 241,35	27 663,32
Recettes d'investissement	51 241,35	22 852,86
Résultat d'investissement de l'exercice		- 4 810,46
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1 : 28 388,35		23 577,89

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Prévues pour 2019</b>	<b>Réalisées en 2019</b>
Dépenses de fonctionnement	123 680	94 195,59
Recettes de fonctionnement	123 680	90 343,92
Résultat de fonctionnement de l'exercice		- 3 851,67
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1 reporté : - 28 503,56		- 32 355,23

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **27 voix POUR (unanimité)**

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2019 de Monsieur le Trésorier Municipal conformément au document joint en annexe.
- ✓ **ADOpte** le Compte Administratif 2019 du Camping Municipal.
- ✓ **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean-François SOTO

